

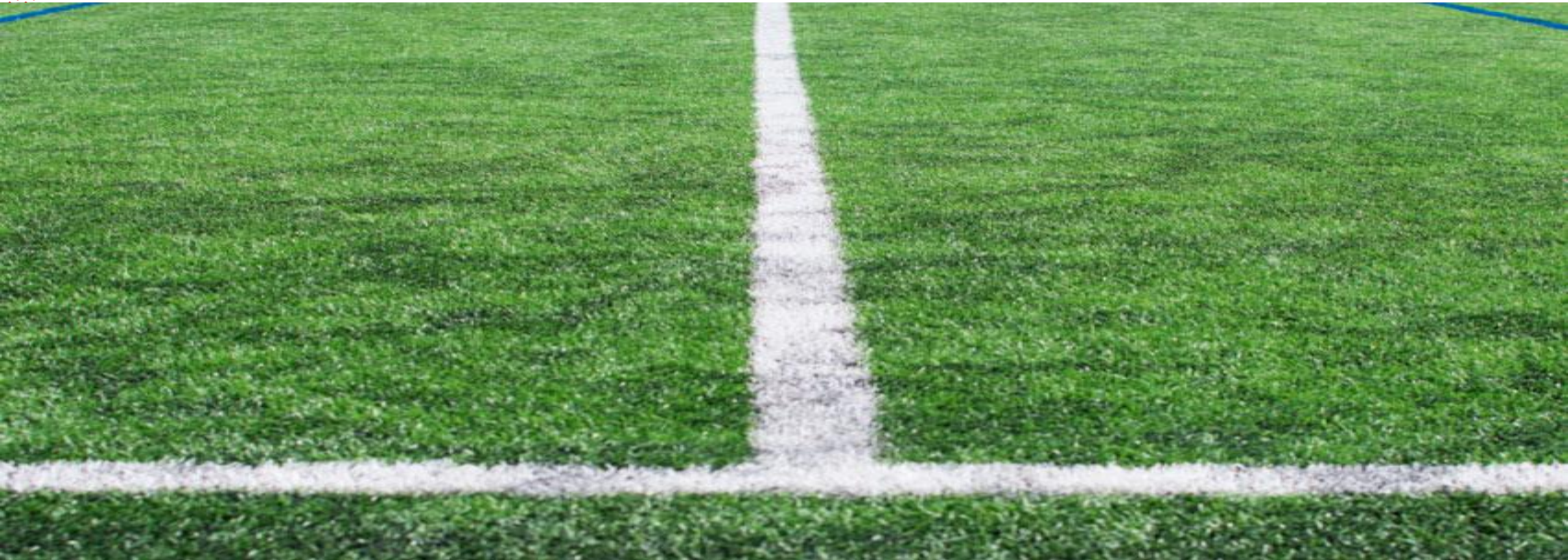


Validation des acquis de l'expérience

Informations candidats

11 décembre 2024

Bienvenue





Eddy ETAETA
CTR - Formation



OCCITANIE

Présentateurs



Mary
GUILLEMJOUAN
IR2F- Administrative

- Vous disposez du tchat pour questionner

Ou

- Gestion des questions à la fin de la présentation

LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE LA VISIO



1

Introduction

Pourquoi et quel est l'intérêt de faire une VAE ?

Les motivations pour réaliser une VAE varient selon chacun :

- **Faire certifier ses compétences** par un diplôme
- **Changer d'emploi** ou accéder à un autre poste
- **Négocier une évolution de salaire** auprès de son employeur
- **Préparer une reconversion** et sécuriser sa transition professionnelle
- **Renforcer sa confiance en soi** et sa motivation au travail
- **Décrocher un emploi** plus facilement



Pourquoi faire une VAE plutôt qu'une formation ?

La VAE permet de reconnaître l'expérience acquise par un individu et de la valoriser par un diplôme.

Tandis que la formation permet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. La VAE s'adresse donc à celles et ceux qui ont déjà des compétences, mais n'ont pas le diplôme correspondant.

Alors que la formation s'adresse plutôt aux personnes qui ont besoin d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences

Un rythme sur-mesure, sans contraintes horaires

Les acteurs

Candidat

- Une aspiration de reconnaissance

- Les expériences sont-elles en lien avec le diplôme visé ?
- Comment prouver au jury que je suis compétent ?

Conseiller (CTR F)

- Une ressource

- Informer : - Apporter des connaissances sur le processus VAE
- Conseiller : suggérer et orienter

Accompagnateur Habilité IR2F

- Un facilitateur

- Quel profil et quelle posture, quelles compétences ?
- Comment aider le candidat ?

Jury

- Une nécessité de maîtriser le cadre réglementaire

- Quelle préparation pour les jurys ?
- Comment extraire les compétences pour valider un diplôme sur la base d'expériences singulières ?

3

La procédure VAE

Demande de VAE - Procédure

1

Recevabilité

Dépôt d'un dossier de recevabilité par le candidat en respectant le CERFA

1 seul dossier par année civile

2

Décision recevabilité

Dans les deux mois suivants le dépôt du dossier complet

Valable à vie sauf changement profond de référentiel (ex. BMF)

3

Dossier de validation

Rédaction du dossier de validation par le candidat

Le candidat peut ne viser qu'un seul ou plusieurs Blocs du diplôme

4

Entretien

Entretien par un jury de deux personnes formées à la lecture de dossier VAE

Mise en situation réelle ou reconstituée possible



5

Jury final

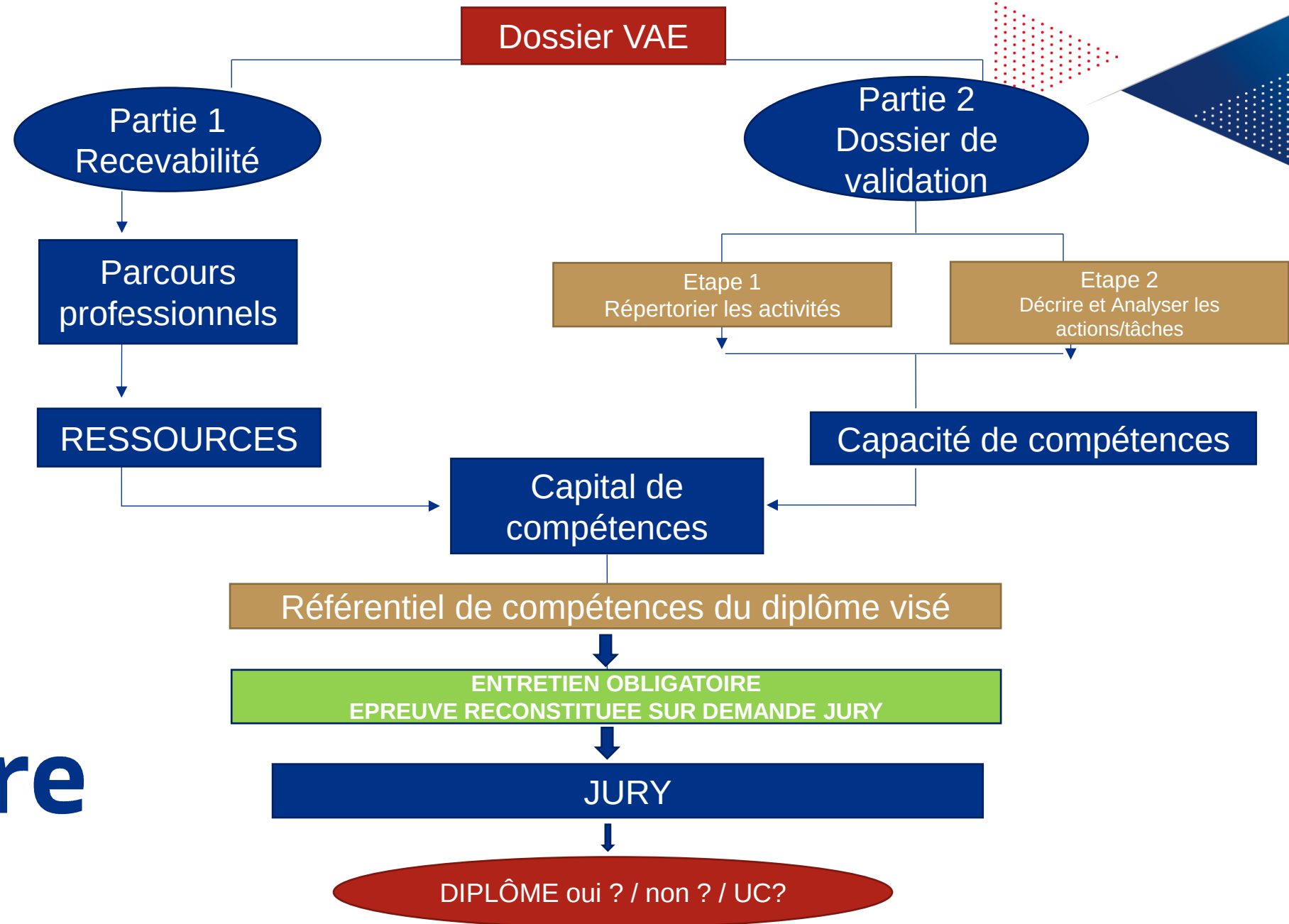
Attribution ou non du diplôme ou d'un Bloc dans un délai de 3 mois après le dépôt du dossier de validation

Le jury transmet sa décision dans les 15 jours suivants sa tenue



Accompagnement possible

Schéma de la procédure



Evolution réglementaire

► Dossier de **recevabilité**

- Être âgé de 18 ans révolus
- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- Justifier que les activités précédemment exercées sont suffisamment adéquates avec le référentiel de la certification
- L'IR2F apporte une réponse dans un délai de 2 mois
- ➔ **Suppression de la notion de volume horaire minimal** (général et arbitrage)

► Dossier de **validation**

- Le candidat dépose sa partie 2 auprès de l'IR2F
- Deux lecteurs traitent la partie 2 et organisent un entretien avec le candidat
- Le jury **plénier** se réunit dans un délai de 3 mois pour apporter une réponse définitive sur l'obtention du diplôme ou d'un Bloc
- La réponse du jury plénier doit se faire 15 jours après sa tenue
- ➔ **Suppression de la date limite du 31 janvier**



Evolution des documents



- ▶ Dossier de **recevabilité**
 - Le format du dossier de recevabilité n'évolue pas
 - La **notice VAE** a été mise à jour
 - ▶ Dossier de **validation**
 - Le format du dossier de validation **évolue**
 - Le dossier se composera de **sous-dossiers par Bloc**
 - Chaque sous-dossier permet au candidat de **présenter et d'analyser** les **actions** mises en place permettant de prouver l'acquisition des **compétences** nécessaires aux **activités** du Bloc
 - ▶ Formulaire d'accompagnement
 - Le formulaire d'accompagnement a été **mis à jour** à la marge
- 

Recevabilité

Le dossier de recevabilité :

- **formulaire de candidature** (selon les modalités fixées par le ministère du Travail)
- les documents justifiant la durée des activités du candidat et les attestations des formations suivies ultérieurement

À noter qu'on ne peut candidater à une VAE **qu'une seule fois par an** et qu'on ne peut déposer plus de **trois** dossiers de recevabilité au cours d'une même année civile.



DEMANDE DE RECEVABILITE A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Code de l'éducation art. R335-5 à R335-11

LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE.

Vous y trouverez les définitions des informations demandées, les listes de codes nécessaires pour renseigner les rubriques, la liste des pièces justificatives à joindre au présent formulaire pour envoyer un dossier complet.

DATEZ ET SIGNEZ LA DECLARATION SUR L'HONNEUR (RUBRIQUE 6)

sauf si l'autorité responsable de la certification vous propose une téléprocédure.

RUBRIQUE 1 : Nature de la demande

1ère demande : ☐

Renouvellement : ☐

RUBRIQUE 2 : Certification professionnelle que vous souhaitez obtenir

Nature, intitulé complet et niveau de la certification

Autorité responsable de

RUBRIQUE 3 : Etat civil/Situation du candidat

Nom de naissance :

(c'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)

Nom d'usage :
(s'il y a lieu)

Prénom(s) :

(dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance

/ /

Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

Commune de naissance :

Département
ou collectivité
outre-mer de
naissance

ou Pays de

Naissance :

Nationalité :

Française ☐

Ressortissant de l'UE, EEE ☐

Au

Adresse



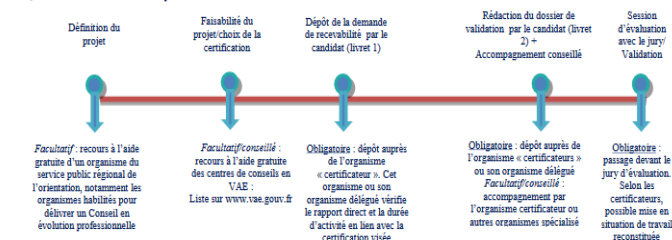
NOTICE EXPLICATIVE
DEMANDE DE RECEVABILITE
A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

A LIRE AVANT DE COMPLETER LE FORMULAIRE CERFA

A qui s'adresse la VAE ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à faire valider les acquis de son expérience en vue d'obtenir une certification professionnelle¹.

Quelles sont les étapes d'une démarche de VAE ?



Comment connaître les certifications accessibles par la VAE ?

Avant de compléter votre formulaire, vous devez avoir identifié la certification professionnelle que vous souhaitez obtenir par la VAE, et l'autorité responsable de cette certification. Les certifications accessibles par la VAE sont les diplômes ou titres à

Dossier de validation

Bien préciser son projet professionnel

Répertorier dans son expérience les **activités** qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé

Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de **compétences professionnelles** en lien avec celles décrites dans le référentiel précité

Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau



NOM : _____

PRENOM : _____

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

PARTIE 2

BMF, BEF, BEFF, BEPF

DIPLOME DEMANDE : _____

Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)

Dossier reçu le : .../.../...

Date du jury : .../.../...

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :
cachet de la Ligue, nom et signature de la personne référente

SOMMAIRE

SOMMAIRE PREAMBULE DEMARCHÉ

NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

AIDE A LA REDACTION

VOTRE IDENTITE

VOS MOTIVATIONS

L'ENTRETIEN

DECLARATION SUR L'HONNEUR

ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF

ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF

ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF

ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF

ADRESSES UTILES



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

p. 15 du dossier

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez remplir, pour chaque fonction du diplôme visé, une fiche par activité comportant la description puis l'analyse détaillée des compétences associées aux actions et tâches réalisées.

Exemple pour le BEE : 3 fonctions (3UC - 2 activités par fonction à répertorier soit 6 fiches à formaliser).

Recommandations :

Le jury a besoin de matière pour repérer vos acquis. Votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

1. Description :

Dans le cadre réservé, le candidat décrit ses activités en étant complet et précis :

- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte, le type de responsabilité exercée ;
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je » qui permet de mieux vous évaluer en action) ;
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous vous êtes efforcés d'atteindre à partir de quels constats, de quelles

PREAMBULE

Ce dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Il a été conçu pour le brevet de Moniteur de football (BMF), le brevet d'entraîneur de football (BEF), le brevet d'entraîneur formateur de football (BEFF) et le brevet d'entraîneur professionnel de football (BEPPF).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexes.

Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'IFF pour les demandes BEFF et BEPPF. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2F de résidence (voir coordonnées en annexe).

DEMARCHÉ

- Bien préciser son projet professionnel.
- Identifier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé.
- Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.

NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE

L'ACCUEIL ET

L'INFORMATION

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous	L'INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL (IFF) pour le BEE et BEF
ou	LA LIGUE FOOTBALL REGIONALE DE FORMATION DU FOOTBALL (LFR) pour le BEEF, BEFF, BEPPF
ou	LA LIGUE FOOTBALL REGIONALE DE FORMATION DU FOOTBALL (LFR) pour le BEEF, BEFF, BEPPF
Vous devez envoyer au dossier	Vous devez envoyer au dossier

LA RECEVABILITE DE

VOTRE DOSSIER

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous devez envoyer au dossier	L'IFF ou la LFR
Vous devez envoyer au dossier	La Ligue Football Régionale de Formation du Football (LFR) pour le BEEF, BEFF, BEPPF
Vous devez envoyer au dossier	La Ligue Football Régionale de Formation du Football (LFR) pour le BEEF, BEFF, BEPPF

LA VALIDATION DES

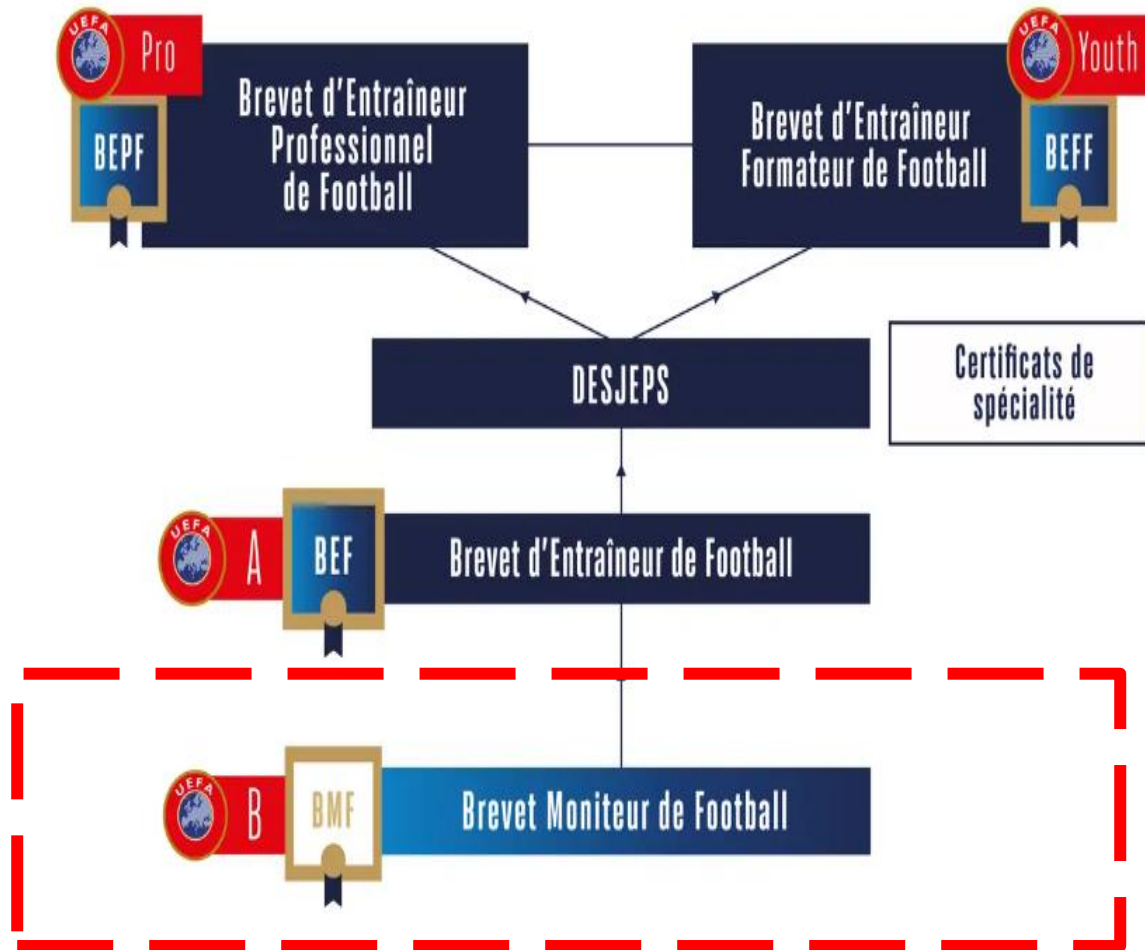
ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous devez envoyer au dossier	L'IFF ou la LFR
Vous devez envoyer au dossier	La Ligue Football Régionale de Formation du Football (LFR) pour le BEEF, BEFF, BEPPF
Vous devez envoyer au dossier	La Ligue Football Régionale de Formation du Football (LFR) pour le BEEF, BEFF, BEPPF

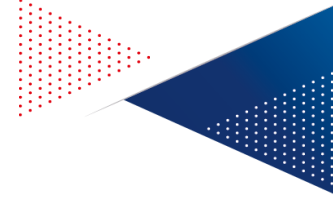
3

Les référentiels BMF-BEF

LE REFERENTIEL METIER DU BMF



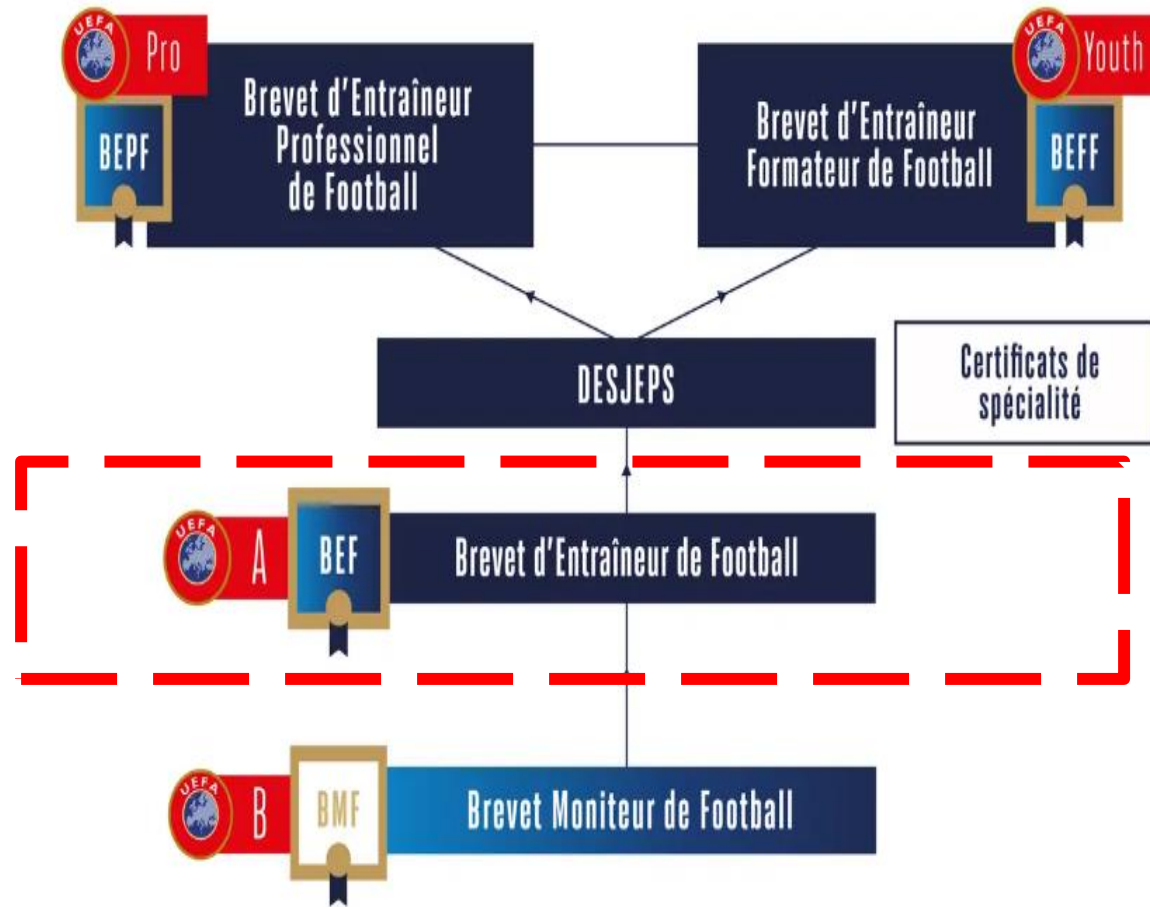
LE REFERENTIEL METIER DU BMF



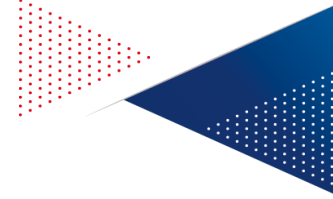
- **Bloc 1** : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF
- **Bloc 2** : Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou seniors
- **Bloc 3** : Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou Séniors



LE REFERENTIEL METIER DU BEF



LE REFERENTIEL METIER DU BEF



- **Bloc 1** : Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- **Bloc 2** : Entraîner en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- **Bloc 3** : Diriger en sécurité une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Séniors)



Le nouveau dossier de validation

3 ETAPES

- Décrire/prescrire et Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de **compétences professionnelles** en lien avec celles décrites dans le référentiel précité
- UN BLOC = UN SOUS-DOSSIER

ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

à partir de la p.17

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez rédiger, pour chaque Bloc du diplôme visé, un sous-dossier structuré et cohérent, comportant la description puis l'analyse détaillée d'un ensemble d'actions et tâches réalisées démontrant vos compétences.

Exemple pour le BMF :

Bloc 1 : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF

- *Activité 1 : Développement de projets*
 - *Compétence 1 : Concevoir un projet, en lien avec sa hiérarchie, en établissant un diagnostic de l'existant et un plan d'actions, afin de contribuer au développement de la vie associative, sportive ou éducative du club ou de la structure labellisée FFF*
 - *Compétence 2 : Mettre en œuvre les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, les partenaires institutionnels et/ou les adhérents, pour*

⇒ Vous décrierez et analyserez un ensemble d'actions dont vous présumez qu'elles illustrent les compétences nécessaires à la réalisation des activités du Bloc.

1-Répertorier les activités

Les Fonctions

Les Activités

Pour choisir dans votre expérience les actions à décrire, étudiez les **référentiels** du diplôme visé.

Ces référentiels définissent le métier concerné, indiquent les **compétences attendues** et évaluées par le jury.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 1 - DEVELOPPER DES PROJETS DANS LE CADRE D'UN CLUB OU D'UNE STRUCTURE LABELISEE FFF			
Développement de projets	Concevoir un projet, en lien avec sa hiérarchie, en établissant un diagnostic de l'existant et un plan d'actions, afin de contribuer au développement de la vie associative, sportive ou éducative du club ou de la structure labellisée FFF	L'épreuve certificative consiste en une présentation d'un rapport de stage élaboré, par le candidat (*). Cette présentation par le candidat est suivie d'un échange avec le jury sous forme de questions / réponses. Dans le cadre de son rapport de stage, le candidat présente une action en lien avec la vie associative, sportive ou éducative de son club.	Le candidat (*) présente le projet conçu, de manière structurée : - il précise comment il a réalisé le diagnostic de l'existant, et ses conclusions. - il explicite le plan d'actions élaboré en fonction des résultats attendus. - il justifie la cohérence du projet avec la vie du club ou de la structure labellisée FFF. - il présente les obligations réglementaires et de sécurité pris en compte dans le cadre du projet.
	Mettre en œuvre les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, les partenaires institutionnels et/ou les adhérents, pour fidéliser les pratiquants, en attirer de nouveaux, dont ceux rencontrant éventuellement des situations de handicap		Le candidat démontre qu'il a mis en œuvre le projet conçu, en lien avec ses parties prenantes du projet : - il explicite le rôle tenu par ses dirigeants, et/ou les adhérents du club. - il précise les partenaires institutionnels du projet et la manière dont ils ont été associés au projet. - il précise le public cible du projet, et si parmi celui-ci certaines situations de handicap étaient identifiées. - il illustre en quoi le projet est en adéquation avec le public visé, notamment celui rencontrant des situations de handicap éventuelles.
	Evaluer les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, en réalisant un bilan quantitatif et qualitatif de l'action conduite, pour adapter le plan d'actions du club ou de la structure labellisée FFF	Cette action est préparée à partir d'un diagnostic, conduite et évaluée dans le cadre du projet du club ou de la structure d'accueil.	Le candidat propose un regard critique sur le projet conçu, en exposant les résultats de son évaluation : - il présente le bilan quantitatif de l'action. - il explicite le bilan qualitatif de l'action. - il précise quels enseignements il en tire pour proposer des évolutions du plan d'actions de sa structure.
Communication	Présenter le projet aux dirigeants du club, en explicitant sa valeur ajoutée en		Le candidat partage un retour d'expérience de sa présentation du projet aux dirigeants de sa structure.

Les actions

2-Décrire l'expérience

Permet au jury d'évaluer les compétences acquises :

- **Situez vos actions**
- **Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je »)**
- **Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs**
- **La description seule ne suffit pas. Vous devez donc décrire et analyser vos pratiques.**

Etape 2 : Décrire

2 activités
par
fonction
(UC du
référentiel
d'activités

x...actions/
tâches
support
de
l'activité
l'activité

Emploi
Moniteur de Football

Fonctions

**BLOC 2 : Animer des
séances en sécurité en
fonction du public visé**

Activités

**Préparer un projet
d'entraînement**

Actions

**Evaluer le niveau de jeu de
l'équipe**

Tâches

**Utiliser une fiche
d'observation**

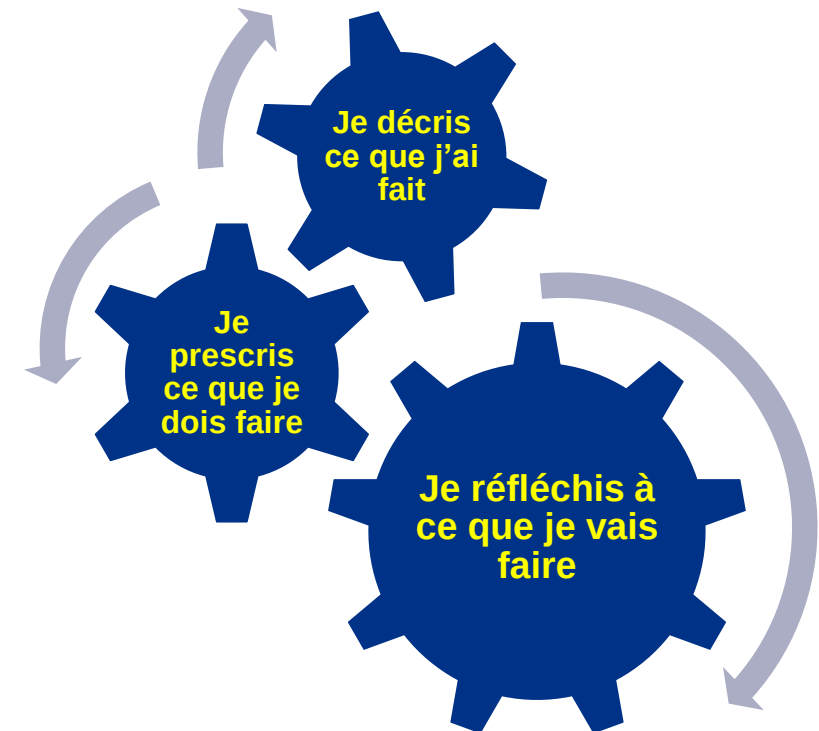
3-Analyser l'expérience

Permet au jury d'évaluer les compétences acquises :

- **Mesurez** les écarts entre ce qui était prévu et ce qu'il s'est réellement passé
- **Précisez** quels sont vos outils d'évaluation.
 - Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de **proposer comme remédiations**

L'entraîneur, praticien réflexif, peut donc s'interroger sur :

1. Pourquoi ?	→ Avant	→ Décrire
2. Comment ?	→ Pendant	→ Prescrire
3. Pour quels résultats ?	→ Après	→ Réfléchir



4- L'entretien

- ✓ Permet de compléter des points du dossier
- ✓ Ce n'est pas un oral de rattrapage
- ✓ Les questions portent sur l'analyse écrite des activités -actions.
- ✓ Durée de 30 minutes maximum



Nature de l'épreuve reconstituée

Doit permettre
de compléter
l'information

La mise en situation est évaluée par **deux certificateurs**, désignés par le président du jury. Les examinateurs dressent un **rapport** d'évaluation à l'attention du jury mais ne participent pas à ses délibérations

Durée : 15 à 30 minutes

4

L'accompagnement

L'accompagnement

Habilitation obligatoire des accompagnateurs VAE (cahier des charges fixant un niveau de qualité et de prestation minimal)

Possibilité d'un accompagnement (facultatif et payant)

L'accompagnement augmente de 27% les chances des candidats d'aller jusqu'au passage devant le jury



Notre réseau



Fabrice DUBOIS
Patrick GOUGGINSBERG
Daniel VERDELHAN

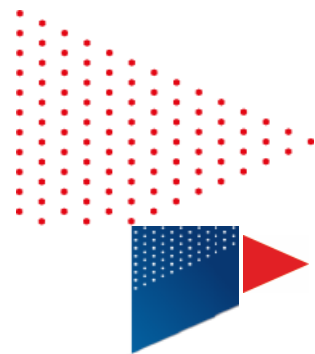
Calendrier de la VAE

Date limite d'envoi	Date d'entretien*	Date du jury*
31/01/2025	13/03/2025	14/03/2025
31/03/2025	15/05/2025	16/05/2025
30/05/2025	10/07/2025	11/07/2025
31/07/2025	11/09/2025	12/09/2025

* Sous réserve de modification

5

Tarifs



Tarifs et accompagnement

	BMF	BEF	Accompagnement
Frais de dossier	100 €	100 €	
Dossier de recevabilité	100 €	100 €	90€ par heure 12 heures max
Dossier de validation	300 €	800 €	
Coût total	De 200 à 500 €	De 200 à 1000 €	1080€

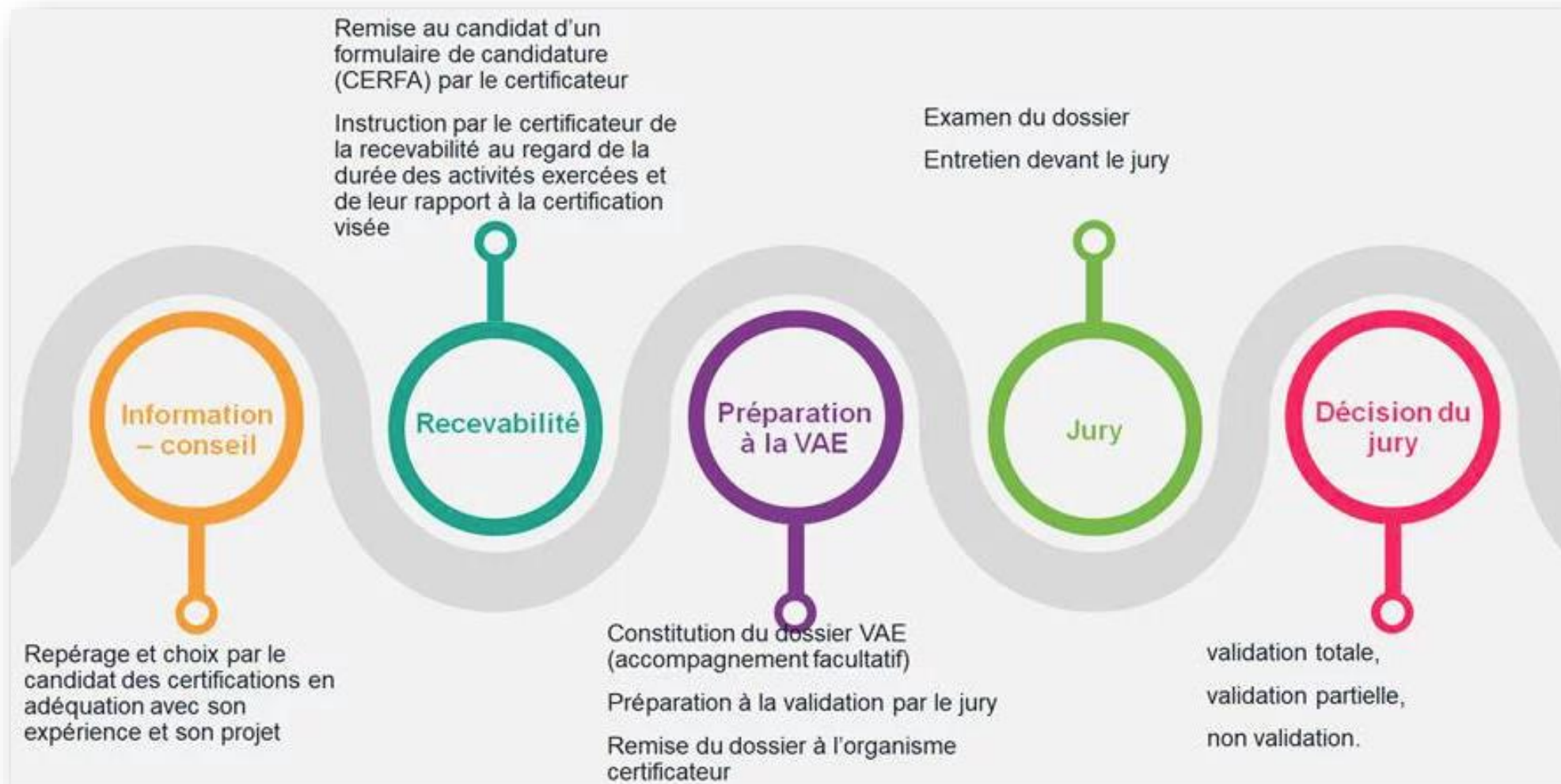
► Financements possibles

- Dossier de validation : FAFA Formation / Pôle Emploi
- Accompagnement VAE : FAFA Formation / CPF / Pôle Emploi / OPCO

6

Questions diverses

Ce qu'il faut retenir



Adresses utiles



<http://www.vae.gouv.fr/>

<http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/financer-une-demarche-vae-particuliers.html>

IFF – vchevalier@fff.fr

ou

IR2F OCCITANIE

Mel : formation@occitanie.fff.fr

Tél : 05 61 37 67 99

Conclusion

« Progresser, c'est se tromper, je me suis souvent trompé ».

Churchill

